

*Même si un jour à Macao
J'deviens gouverneur de tripot
Cerclé de femmes languissantes*

Introduction

Sans doute que ces trois phrases, en forme de prédiction ou d'opportunité de vie nouvelle, ne s'appliqueront jamais à mon humble personne et que ce genre de tournant professionnel et personnel, je n'aurai jamais à le négocier, contraint que je serais par une énième, mais improbable, réforme institutionnelle conjuguée à des mouvements d'ampleur des plaques tectoniques qui m'ouvriraient ainsi de telles perspectives exotiques.

Face à un bouleversement d'une amplitude comparable, le Jacky de Jacques Brel quant à lui ne doute pas d'une chose : il restera toujours là quelque part dans son esprit, une idée de bonheur ultime, un espoir d'idéal insouciant : être une heure, rien qu'une heure durant, beau, beau et con à la fois....

Et deux ans plus tard, plus de deux décennies avant Marc Almond, comme pour donner plus d'universalité à ce désir de fausse humilité, Scott Walker le reproclamait en anglais :

If I could be for just one little hour, a cute cute, in a stupid-ass way... « mignon de manière stupide »
... pour en donner une traduction un rien policée.

On est bien loin des belles ambitions d'intelligence, de la *smart attitude*, des envies d'un brillant intellect.

Quel curieux souhait. Nous qui pensions que l'intelligence était tel un graal absolu ouvrant les portes de la réussite, de l'avenir et du bonheur aussi sûrement que la phrase magique ouvrait la caverne d'Ali baba et que dès lors, le vœu de bêtise n'était qu'aberration et non-sens.

Il apparaît ici comme un sésame vers le bonheur, le ticket vers une insouciance qui laisse, même une heure seulement, tout le champ libre aux délices de l'apparence, aux charmes du superficiel, tel peut-être un retour aux sources à l'instant zéro de notre existence, moment durant lequel, devant le beau visage poupin du nouveau-né, personne ne se pose encore de question concernant la hauteur de son QI.

Est-on dès lors finalement si sûr, avec Jean Dutourd, que « *Quand la bêtise et l'intelligence sont face à face, c'est toujours l'intelligence qui gagne.* » ?¹

Car si on en croit Jacques Brel, la bêtise, (il parle je vous le rappelle, plus prosaïquement de connerie), semble pourtant faire partie des aspirations humaines, du moins si elle s'accompagne par exemple d'une autre vertu jugée compensatoire, comme la grâce physique.

Dans notre contexte ambiant, où la volonté smart a déjà depuis belle lurette délaissé la seule voiture à deux places pour attirer par ses chants enjôleurs les collectivités territoriales ou sociales, doit-on en conclure que le désir de bêtise ne demeurerait que perversion, faiblesse ou coquetterie humaine

¹ J. DUTOURD, *Au bon beurre*, Paris, Gallimard, 1952, p. NA.

quand parallèlement le destin, voire le salut, d'un territoire, à notre époque et sous nos latitudes, ne peut forcément qu'être *l'intelligence* ?

Si tel était le cas, cela signifiera-t-il un jour que le territoire devenu intelligent n'aurait pas d'alternative : il lui faudrait se débarrasser illico de ces ferments humains contagieux qui risqueraient d'envisager, même temporairement, le retour à la bêtise juste pour se sentir, une heure seulement, humain.

L'intelligence artificielle doit-elle, alors inmanquablement, voler au secours du territoire intelligent pour éviter à celui-ci de (re)tomber dans trop d'humanité corruptrice ?

Et que devient l'intelligence collective dans tout cela ? Celle qu'un ensemble d'hommes et de femmes, qu'une collectivité, plus ou moins limitée ou plus ou moins étendue, forme par le biais notamment du partage et de l'interconnexion des savoirs individuels.

Aura-t-on encore besoin d'une intelligence collective différente, se définissant donc comme la somme d'intelligences individuelles (aux intensités variables et aux contours distincts mais donnant, on l'espère, un résultat supérieur à la simple addition), quand l'Intelligence (avec un grand I) aura fécondé le territoire lui-même et que, n'ayant plus trop ou plus du tout besoin du vecteur humain, de collective elle lorgnera peut-être avec avidité vers le collectivisme ?

C'est dans cette réflexion rapidement esquissée ici en guise de préambule, en en suivant les méandres, en s'arrêtant sur les questions dont son cours est jalonné, en évitant au mieux les sujets bateau pour mieux en repérer les vrais écueils, que je vous propose de vous emmener à la faveur de cette mercuriale ...

Je dois bien l'avouer, la matière est dense.

Les chemins pour l'aborder sont nombreux et complexes. Les croisements ne manquent pas avec d'autres concepts, d'autres champs de réflexion, d'autres sujets d'étude ou d'interrogation.

Au point que de temps à autre, je m'y suis perdu. Quand je pensais avoir convenablement cerné le tracé de mon exposé, je découvrais un article qui remettait en cause mes convictions, une analyse qui questionnait mon opinion, une nouvelle théorie qui ébranlait mon raisonnement, une notion neuve qui devait trouver sa place cohérente dans l'architecture du propos que j'avais déjà jusque-là rédigé quitte à devoir détricoter la logique qui quelques instants plus tôt me paraissait encore implacable.

Le résultat pourra paraître dès lors tantôt abscons, tantôt tarabiscoté, tantôt étonnant, tantôt réducteur, ... Je m'en excuse par avance.

Mais la littérature sur le sujet suit ces dernières années une courbe exponentielle et les théories et principes dans le domaine sont encore selon moi en phase de construction, par essais et erreurs, par surenchères, par confusion, par snobisme aussi à l'occasion.

Il en résultera parfois des hésitations, peut-être des contradictions, quelques redites, l'une ou l'autre longueur... dont on me sait et me dit coutumier.

Mon exercice enfin n'a pas de visée scientifique ou d'espoir d'exhaustivité.

Il est juste une réflexion personnelle que je souhaitais partager avec vous et qui place son fer là où j'ai décidé de le porter, partiellement et partialement.

Mais avant, je vous dois sans doute un mot d'explication, d'une autre nature.

Qu'est-ce donc qu'une mercuriale ?

Pour rafraîchir la mémoire à certains d'entre vous, déjà présents lors des éditions précédentes, celle-ci étant la septième ; pour expliquer aux nouveaux conseillers en quoi consiste cet exercice original, mélange d'ancien régime et de volonté de coller aux sujets qui font l'actualité ; à la fois plaisir d'une réflexion, abstraite d'une délibération du conseil, et volonté d'apporter au débat des éléments différents, désincarnés d'une instruction administrative préalable, d'une analyse financière ou d'une approche politique.

Pour un développement plus long et documenté du terme « mercuriale », quant à son étymologie, quant à l'origine de sa tradition ou quant à l'élasticité actuelle des principes qui ont fondé cette tradition dans les cénacles provinciaux, je m'en référerai à celle que j'ai prononcée ici même en février 2012 et simplement titrée « 5 ans ».

Car si la mercuriale que prononcent encore parfois aujourd'hui les gouverneurs de province est d'une nature proche de celle que prononcent les procureurs généraux près des cours d'appel elle a, avec le temps et l'évolution du contexte institutionnel, pris une autre tournure.

Il était de tradition que les gouverneurs de province tiennent lors des ouvertures des sessions ordinaires du Conseil provincial un discours de circonstance.

Ce moment était pour eux occasion d'aborder un sujet d'actualité, d'avoir une analyse critique à propos d'une thématique ou d'un fait de société dont ils considéraient que l'exposé pouvaient s'avérer d'un certain intérêt pour l'assemblée provinciale et, au-delà, pour l'ensemble des gestionnaires publics.

Cette allocution précédait le prononcé de la formule consacrée par laquelle le Gouverneur au nom du Souverain déclarait ouverte la session ordinaire de l'assemblée.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'organisation politique et administrative des provinces, ce scénario bien rodé qu'on pensait immuable a dû s'adapter à la nouvelle gouvernance provinciale, aux modifications de leur rôle, de leurs compétences, de leur place au sein de l'édifice institutionnel de notre pays mais également aux changements dans les modalités de réunion de votre honorable assemblée.

Sans refaire toute la genèse de ces mutations successives et continues, je rappellerai néanmoins qu'à l'origine, la loi disposait que le Conseil provincial se réunissait sur convocation annuelle du gouverneur à l'occasion du vote du budget.

Par la suite, la loi du 6 janvier 1984 supprimera le principe des sessions du Conseil provincial, qui sera désormais autorisé à se réunir chaque fois que les intérêts provinciaux l'exigeaient sur convocation de son président.

Ainsi que je rappelais en 2012, « à l'examen des discours prononcés par tous les gouverneurs qui se sont succédé depuis lors en province de Namur, on constatera cependant que cela n'a pas tellement affecté la tradition de la mercuriale pendant vingt ans, jusqu'en 2004 »².

Le gouverneur LACROIX dans son allocution d'octobre 1984, année du changement législatif, ne mentionne même pas ce changement intervenu, et se contente dans son préambule d'une formulation sibylline, je le cite : « *J'ai souhaité poursuivre cette année encore ce qui était devenu pratiquement une tradition à l'occasion des séances d'ouverture des Conseils provinciaux.* » dit-il. Et il ajoute : « *Je considère en effet la mercuriale d'octobre comme l'occasion d'approcher des sujets plus fondamentaux que nos préoccupations habituelles fort contraignantes, et d'évoquer des perspectives dans les matières qui me paraissent déterminantes pour l'avenir de la société* ».

Par contre, conséquence logique des nouvelles dispositions législatives, la formule traditionnelle d'ouverture officielle au nom de Sa Majesté le Roi avait disparu à la fin du discours.

Quant à la date de cette tradition prolongée, il n'y a pas de règle intangible.

Juste après la seconde guerre mondiale, le Gouverneur GRUSLIN prononça ses mercuriales de 1946 et de 1947 au mois de juillet et c'est depuis 1948 que l'ouverture officielle par le Gouverneur des sessions du Conseil a pris place la majeure partie du temps au mois octobre, mois où se concentrait l'essentiel de ses séances.

Par la suite des libertés furent prises avec ce calendrier : en 1988, Emile WAUTHY prononça une allocution en février et en 2001, Amand DALEM le fit en janvier.

En ce qui concerne mes collègues des autres provinces, il n'y a pas de règle. Certains ont choisi de ne pas perpétuer la tradition et pour la majorité de ceux qui ont choisi de le faire, jusqu'il y a quelque temps, octobre était le mois qui concentrait les suffrages même si janvier, février et novembre ont également leurs adeptes. Ceux qui le font en janvier, comme par exemple en Brabant wallon depuis quelques années, relient parfois cet exercice à la présentation de leurs vœux.

Quant à moi, j'ai repris le flambeau de la tradition à l'occasion des 5 ans de ma prise de fonction en 2012 et l'ai continué depuis, à l'exception de l'année passée où j'ai laissé le champ libre à l'agenda politique post-électoral et ne l'ai pas contraint à tenir compte d'autres contingences que les siennes propres.

Pour en revenir au calendrier, celui-ci n'est pourtant pas sans conséquence, et d'abord sur le nom même de ce discours particulier, « mercuriale ».

Car si ce nom renvoie à Mercure, dieu romain du commerce et des voyages, c'est effectivement lié aux éphémérides.

Non pas comme d'aucuns le croient parce que le mois d'octobre serait celui dédié à Mercure mais « *parce qu'une mercuriale était sous l'Ancien Régime une assemblée des cours de justice qui se tenait deux fois par an, le ... mercredi (qui lui est bien le jour de Mercure), et au cours de laquelle le président faisait des remarques sur la manière dont la justice avait été rendue* »³.

Par extension, le terme a désigné le discours prononcé par le président à cette occasion et de nos jours le discours prononcé à la rentrée des tribunaux.

² D. MATHEN, *Mercuriale, Cinq ans*, Namur, NA, 2012, p.NA.

³ Ibidem.

Ainsi, comme je l'ai déjà mentionné, encore actuellement, et selon le Code judiciaire, « ... tous les ans, après les vacances, la Cour de cassation et les cours d'appel se réunissent en assemblée générale et publique.

Le procureur général près la Cour de cassation ou l'un des avocats généraux qu'il en a chargé, prononce un discours sur un sujet adapté à la circonstance.

Le procureur général près la cour d'appel signale la manière dont la justice a été rendue dans l'étendue du ressort et indique les abus qu'il aurait remarqués. Il peut en outre, s'il l'estime utile, prononcer un discours sur un sujet adapté à la circonstance (...) »⁴.

Ces précisions nous rappellent au moins trois choses.

La première, on a tendance de nos jours à l'oublier, c'est l'importante mission juridictionnelle, tant en première instance qu'en appel, que les provinces se sont vu attribuer à leur création.

La deuxième, c'est que mon abstention contingente de 2018 n'a d'incidence ni sur le fonctionnement provincial, ni sur ma capacité à reprendre l'exercice cette année.

La troisième, c'est que ce n'est pas parce que, le terme « mercuriale » est synonyme de « blâme », de « réprimande » ou de « remontrance », si on s'en réfère au dictionnaire, que mon propos du jour fera grief à qui que ce soit.

Si tant est que ce soit nécessaire, je voudrais, pour clore cette introduction, rassurer : nulle volonté de lever un doigt accusateur, d'émettre des reproches ou de me transformer en donneur de leçon sentencieux.

J'inscris à nouveau la présente mercuriale dans la lignée de toutes celles qui l'ont précédée qui est, ainsi que je le disais déjà il y a sept ans, « *l'expression du désir profond qui m'anime de remplir au mieux la tâche qui m'a été confiée (...) en partageant avec vous une réflexion franche et décomplexée sur les sujets les plus divers* ». Cette année, je l'ai déjà dit, le sujet de l'intelligence territoriale m'a semblé digne de retenir notre attention.

Je remercie donc le Président et le Bureau d'avoir accepté de modifier quelque peu l'horaire de la présente séance pour me permettre de prolonger la tradition.

Entrons à présent dans le vif du sujet.

Qu'est-ce que l'intelligence d'abord ?

Si ce n'est ni le moment, ni l'endroit de se lancer dans une analyse philosophico-linguistique de cette notion complexe et parfois controversée, donnons-lui cependant un rien de sens.

Albert Jacquard lui-même avait du mal à la définir. Il était plus à l'aise avec la définition de l'idiotie qu'il liait à la passivité.

Quand on insistait un peu, il nous livrait alors quelques balises et repères afin de se forger une idée un peu plus précise de l'intelligence : selon lui, celle-ci est fonction des interactions, de la curiosité, de la volonté de comprendre.

⁴ Moniteur belge, Code judiciaire, Article 345, p. 89.

En outre, l'intelligence est aussi ce qu'il appelle « une prévision autoréalisatrice ».

Ces éléments transposés à une entité juridique publique nous enseigne qu'a priori une ville pourra se dire intelligente si elle favorise les interactions, si elle est un terrain où la curiosité et l'innovation peuvent s'exprimer, si elle apprend ou comprend par elle-même.

En outre, telle une disciple de Coué et de sa méthode, une ville sera également intelligente, si elle se veut comme telle, si elle veut être considérée comme telle, si elle s'inscrit dans une dynamique volontariste de création d'image, de réputation, de construction de récits, appuyés bien évidemment par des réalisations tangibles, qui légitimeront la qualification que souvent elle se sera elle-même donnée.

D'où vient d'ailleurs cette drôle d'idée de vouloir affubler un territoire, une ville, une région, un district de ce que nous pensions être l'apanage de l'être humain, l'intelligence ?

La création des villes dès l'origine n'est-elle déjà pas la preuve d'une intelligence par essence de la ville ? D'aucuns n'hésitent pas à parler de pléonasmе. Selon un adjoint au maire de la mairie de Paris, c'est l'intelligence qui a poussé les humains à s'urbaniser depuis des milliers d'années. En concentrant les habitants sur un espace déterminé, en mutualisant certains services ou activités, certaines réponses à des défis (par exemple la défense contre des ennemis communs), en rationalisant certaines ressources, en favorisant les interactions, les villes, dès la plus haute antiquité, ont été une expression même d'une intelligence collective.

Grand bond dans le temps, dans son article paru en 1997 et intitulé «*Pour une théorie évolutive des villes*»⁵, la géographe française et spécialiste de l'urbanisation Denise Pumain, au travers de ses théories d'auto-organisation et d'évolutivité pose déjà selon moi les balises de ce qu'on nommera plus tard des villes intelligentes.

La dernière phrase dudit article sonnait de manière prophétique « *Il n'y a pas de système de villes optimal, il n'y a que des systèmes durables* ».

Pour en revenir à l'appellation (peu contrôlée) de ville intelligente, selon ce qui n'est pas tout à fait une légende et ainsi que le rapporte notamment l'écrivain français spécialiste des technologies de l'information et de la communication, Francis Pisani, « *L'idée semble être sortie d'un défi lancé en 2005 par l'ancien président des États Unis Bill Clinton à John Chambers, président de Cisco, le géant, fabricant d'équipements pour réseaux digitaux : pourquoi ne pas utiliser ces fascinants outils technologiques pour rendre les villes plus durables ? L'entreprise lança une recherche sur le sujet (avec un budget de 25 millions de dollars) dont elle décida de commercialiser les résultats en 2010. En 2008, IBM se joint à la ...(démarche)... avec son initiative "Smarter Cities"* »⁶.

Et Pisani de poursuivre « *Clinton avait vu la convergence de deux des grandes (r)-évolutions de ce début de siècle : l'urbanisation massive et l'explosion des technologies de l'information... qui n'avait pas échappé aux acteurs sur le terrain. Lors du deuxième Sommet mondial des Autorités Locales sur la Société de l'Information qui s'est tenu en 2005 à Bilbao, les participants ont " défini une stratégie commune" d'accès de leurs territoires aux TIC. C'était la première fois que ce genre de réunion organisée par l'ONU et traditionnellement réservée aux états, était ouverte aux autorités locales, aux*

⁵ D. PUMAIN, « Pour une théorie évolutive des villes », dans *L'Espace géographique* [en ligne], vol. 26, n°2, 1997, p. 119-134, [consulté le 02/10/19], www.persee.fr.

⁶ F. PISANI, « Ville intelligente : pléonasmе ou processus ? », dans *La Tribune* [en ligne], 27 janvier 2015, [consulté le 04/10/19], www.latribune.fr.

entreprises privées et à la société civile ». On pointera à ce stade que la volonté de faire émerger une intelligence des villes ⁷ est indissociable d'une démarche économique voire commerciale.

Dans son livre intitulé *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*, le chercheur Anthony Townsend explique que « *La tendance s'est accélérée en 2008 ..(qui) .. est l'année de trois points d'inflexion déterminants pour le monde entier, trois dépassements : la population rurale par l'urbaine ; le nombre des lignes fixes (DSL, câble ou fibre optique) par les utilisateurs de lignes à haut débit sur mobile ; le nombre d'humains en ligne par les objets connectés* ».

Francis Pisani relativise néanmoins le point de départ presque légendaire de Bilbao en 2005 en soulignant qu'en 2003 déjà, la Corée du Sud a commencé à parler d'une stratégie de développement de ville basée sur la notion d'informatique omniprésente (*ubiquitous computing*), expression sur laquelle je reviendrai ultérieurement.

Si de nos jours on peut définir globalement la ville intelligente comme « *une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication pour permettre une meilleure interaction avec les citoyens et garantir l'amélioration de leur qualité de vie et de leur environnement malgré le développement croissant de la ville* » ou encore comme « *une ville qui met en œuvre des moyens d'optimisation des coûts, de l'organisation, du bien-être des habitants ...(...) ... et qui développe donc des moyens et des solutions capables de répondre aux attentes de la population tout en préservant les ressources, (...)* »⁸ notamment environnementales, on remarque néanmoins, ainsi que le signale un rapport commandé par la ville québécoise de Repentigny à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) il y a deux ans, que « *Les écrits scientifiques s'accordent sur cet aspect : les définitions varient selon le contexte et il n'existe pas de définition consensuelle* ». Des observateurs dénombrent plus de 200 définitions différentes.

Parallèlement aux définitions, les appellations se multiplient, en anglais comme en français, les traductions n'étant pas toujours très heureuses ou apportant parfois leur lot de confusions et de faux amis : ville intelligente, ville internet, ville cyborg, eco city, innovative city, green city, ville du futur, ville sensible, ville ubiquitaire ou ubiquiste, digital city, virtual city, cyberville, ...

Les villes deviennent ainsi des villes adjectivées.

En effet, selon Claude Lacour, l'un des premiers économistes français à avoir étudié l'évolution des métropoles et le processus de métropolisation dans les années 90, parce qu'« *il est généralement délicat de fixer une définition claire, définitive de la ville et de l'urbain, on est conduit, chercheurs, médias, communicants, à se tourner vers des titres et des sous-titres qui n'éclairent pas forcément la notion, le concept ou la thèse centrale, à utiliser des métaphores que l'on espère éclairantes. Plus simplement, on va faire appel à des adjectifs qui fixent l'attention, mobilisent la mémoire. La littérature académique et générale est riche de cette pratique et de villes durables, créatives, attractives, compétitives mondiales ou encore globales... D'autres sont encore émergentes ou émérites, ...* »⁹ et nous verrons ultérieurement qu'il existe encore beaucoup d'autres qualificatifs disponibles dans la panoplie.

⁷ Selon l'ONU, en 2050 plus de 70 % de la population mondiale habitera dans des villes.
<https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/2018-world-urbanization-prospects.html>, [consulté le 15/10/19].

⁸ www.philosophiedelasmartcity.fr, [consulté le 04/10/19].

⁹ C.LACOUR, « La ville, plateforme digitale ? », dans *Revue d'Economie régionale et urbaine* [en ligne], n°4, 1996, p. 931-941, [consulté le 10/10/19], www.cairn.info.

Donc intelligente pourquoi pas en somme ? Pourquoi en effet la ville ne pourrait-elle pas se rêver comme telle ; ne pourrait-elle pas être considérée comme telle ?

Prenons quand même garde qu'en abusant de l'usage de qualificatifs pour tenter de mieux cerner les diverses réalités urbaines, et particulièrement du qualificatif intelligent, nous ne les transformions immanquablement en villes limitées, étiquetées, catégorisées, étriquées dans le costume de leur intelligence, très seyant a priori mais qui s'avère souvent ainsi que nous le verrons plus loin, rapidement trop étroit.

Trois constantes néanmoins peuvent être dégagées dans tout ce magma lexical : l'économie, le social et l'environnement et ces trois aspects sont travaillés dans le même objectif d'assurer un contexte favorable au développement.

Dans le rapport déjà mentionné, l'INRS poursuit « *Pour tenter de classifier cette variété de définitions, les écrits distinguent deux catégories : a) l'approche centrée sur les technologies et moyens de communication et de l'information ; b) l'approche centrée sur les personnes ...(...)... La première catégorie s'intéresse à la matérialité du phénomène, le « hardware », tandis que la seconde vise les domaines qui ne nécessitent pas obligatoirement l'implication des technologies de l'information et de la communication pour être intelligents. Dans cette approche systémique, les nouvelles technologies doivent être utilisées pour produire des citoyens, des travailleurs et des fonctionnaires « intelligents », c'est-à-dire capables de mettre en place des programmes et des politiques publiques, produire de meilleurs produits, de favoriser l'esprit d'entreprise locale et d'attirer les investissements étrangers ».*

Le même rapport poursuit : « *Il convient également de mentionner que les premiers écrits sur la "ville intelligente" appelaient à la création d'une alliance associant le gouvernement, les universités et les entreprises privées — et ce, au sein d'une structure destinée à mettre en relation ces acteurs afin de développer conjointement des solutions technologiques aux problèmes rencontrés par les centres urbains dans une perspective de commercialisation à plus grande échelle ...(...)... Une telle vision est largement inspirée du modèle de la triple hélice (triple-helix model) sur les systèmes d'innovation dans l'économie urbaine. Dans ce modèle, les villes peuvent être considérées comme un nœud dense de réseaux articulés autour de trois dynamiques : le capital intellectuel des universités, la création de richesse des industries et le gouvernement démocratique de la société civile. Les auteurs estiment que l'interaction entre ces trois pôles vise à créer un climat d'innovation dans lequel émergent des initiatives trilatérales de développement économique au sein de partenariats entre des entreprises (petites et grandes) œuvrant dans des secteurs distincts et à des niveaux technologiques différents, des laboratoires gouvernementaux et de groupes de recherche universitaires. Ces différents constats ont conduit à une volonté de recenser des catégories objectives permettant de définir une "ville intelligente" ».*

Ce développement un peu long, je le concède, fait apparaître pourtant quelques idées fondamentales : la ville intelligente n'est assurément pas que technologique ; elle est fondée sur la collaboration des différents acteurs du territoire et sa raison d'être à l'origine était de tenter de concilier durabilité et productivité.

La ville ubiquiste - la ville ubiquitaire

Je les ai cités il y a quelques instants, deux autres concepts qui semblent sortis tout droit de l'alambic du jargon sociologique sinon sociologiste, la ville « ubiquiste » ou la ville « ubiquitaire ».

On connaît la signification du mot « ubiquité ».

Selon le Larousse, il s'agit d'un nom féminin, du latin *ubique*, qui signifie « partout » et qui en français littéraire désigne le « *fait d'être présent partout à la fois ou en plusieurs lieux en même temps* ».

De là sont tirés les qualificatifs « ubiquiste » et son synonyme « ubiquitaire » adjectifs signifiant qui a ce don d'ubiquité.

La notion d'informatique ubiquitaire est ainsi apparue au début des années 90.

Les villes ubiquitaires (u-cities) sont des villes dont le fonctionnement repose en grande partie sur une stratégie où l'informatique est omniprésente.

« Le concept de ville ubiquitaire (U-city) se rapporte à une ville hyper connectée dans laquelle l'information est présente, tout le temps, partout, accessible à tous et invisible. La ville ubiquitaire a su intégrer l'information ubiquitaire dans son architecture. Elle est construite autour d'un système d'information centralisé (U-Media Center) qui fonctionne comme le cerveau de la ville »¹⁰.

Ainsi, la ville hyper-connectée, la ville ubiquitaire est « *génératrice de projections algorithmiques et les interactions avec les réseaux de capteurs et les objets connectés présents dans le paysage urbain contribuent à l'enrichissement de la projection globale ... (de la ville dans une dynamique) ... systémique. Le volume de la projection algorithmique systémique tend d'ailleurs à dépasser celui de la projection volontaire* »¹¹. On entend par là que dans ces u-villes, le rapport entre les données produites de manière volontaire par les habitants et les données produites par le système s'inverse.

Les algorithmes qui traitent ces Big Data les interprètent et en fonction des résultats de ces calculs, envoient en temps réel des instructions aux outils, automates et autres appareils connectés qui eux-mêmes vont adapter leur fonctionnement et ainsi modifier les comportements et pratiques sociales et quotidiennes des usagers et des habitants.

Mark Weiser, ancien chef scientifique du Xerox Park et qui est présenté comme le père de l'informatique ubiquitaire, considérait que « *l'information ubiquitaire correspond à la troisième ère de l'informatique* ».

La première était celle dite du *Mainframe*, à savoir un ordinateur et de nombreuses personnes connectées.

La seconde celle du PC : un ordinateur et une personne connectée.

La troisième ère étant précisément celle de l'U-computing : une personne et de nombreux ordinateurs accessibles.

Thierry BERTHIER, enseignant et chercheur en cybersécurité constate, je le cite : « *Les comportements humains intègrent l'information ubiquitaire d'autant plus facilement que l'informatique ubiquitaire devient transparente pour l'utilisateur. L'informatique ubiquitaire se situe exactement à l'opposé de la réalité virtuelle qui place l'homme au milieu d'un monde virtuel issu du calcul numérique alors qu'il s'agit ici de faire disparaître l'informatique et de la dissoudre dans l'espace réel. La ville ubiquitaire «redocumentarise» ses composantes à toute échelle d'espace et de temps. L'objet ordinaire produit de l'information, devient un support et un document. L'interaction de*

¹⁰ T. BERTHIER, « Projections algorithmiques et villes ubiquitaires », dans *Chaire de cybersécurité et cyberdéfense Saint-Cyr Thales Sogite* [en ligne], Ar. I.3, 2015, p. 1-10, [consulté le 11/10/19], www.chaire-cyber.fr.

¹¹ Ibidem.

l'homme avec cet objet engendre des projections algorithmiques qui à leur tour deviennent information pour le système central de gestion des données. (...). Tous les secteurs d'activités de la ville sont concernés par la métamorphose de son espace informationnel. Le U-shopping intègre les comportements en exploitant les projections algorithmiques du consommateur. Le mobilier urbain connecté facilite l'accès nomade instantané à une information adaptée et personnalisée. Il participe directement au ciblage intelligent de la bonne offre commerciale à la bonne personne au bon moment »¹².

La ville ubiquitaire l'est également parce qu'ainsi, elle se situe à plusieurs endroits à la fois, elle se glisse dans tous les aspects de la vie quotidienne et dans le même mouvement permet aux citoyens d'être eux aussi partout à la fois, parfois même sans sortir de chez eux.

En même temps que la ville s'immerge de plus en plus dans vos choix et vos comportements les plus anodins, sans doute qu'elle « dévirtualise » l'informatique (ainsi que je viens de le dire) mais elle virtualise les distances et introduit ainsi un nouveau genre de mobilité, une mobilité spatiale virtuelle.

La ville sud-coréenne de Song Do (ou plus exactement le quartier de Song Do) offre certainement le tout premier exemple de ville ubiquitaire hyper-connectée à développement qui se veut durable.

Song Do est née à partir de rien. Elle accueille aujourd'hui autour de 250000 habitants dont environ 5000 étrangers.

Inspirée du concept «zéro émission », elle s'appuie sur des systèmes d'information sophistiqués avec une utilisation massive d'équipements et d'objets connectés. Elle est aujourd'hui considérée comme la ville intelligente du futur et d'ores et déjà comme la ville la plus intelligente de la planète.

Song Do apparaît tel un concept urbain, une ville-pilote à partir duquel se redessinerait l'avenir des grandes métropoles de demain : écologiques, hyper-connectées mais également (beaucoup le considèrent et est-ce là le prix à payer ?), intrusives, sans âme et renforçant l'individualisation de celles et ceux qui l'habitent.

Car le concept se veut aussi exportable et répliquable à d'autres sites géographiques.

Song Do souhaite devenir un centre d'affaire de tout premier ordre, un pôle de recherche universitaire technologique majeur et une cité-laboratoire expérimentant le principe ubiquitaire en vraie grandeur.

Song Do, établie sur un territoire artificiel gagné sur la mer, et depuis sa conception en 2001, pilotée par un conglomérat privé, est ce que certains appellent une « ville verte en kit » mais c'est aussi à Song Do qu'on trouve les plus hautes tours de Corée du Sud dépassant les 480 mètres.

Au niveau environnemental précisément, les espaces verts occupent quarante pourcents de la ville, chaque espace disponible est équipé de panneaux solaires et l'eau de mer et l'eau de pluie (qui est collectée et filtrée de manière systématique) sont utilisées pour les canaux et l'irrigation. La ville est suréquipée en pistes cyclables, terrains de golf, taxis fluviaux. Elle est dotée d'un métro ne produisant aucun rejet de CO₂, les places de parking sont souterraines. Les déchets domestiques sont récupérés et collectés par un système de canalisations et orientés vers une unité de recyclage productrice de chaleur pour toute la ville.

¹² T. BERTHIER, « Projections algorithmiques et villes ubiquitaires », *op.cit.*, p.1-10, [consulté le 10/10/19], www.chaire-cyber.fr.

Ce système libère les routes des camions à détrit.

La seconde étape a été de transformer la chaleur en énergie injectée dans le réseau électrique de la ville.

A Song Do, son univers ultra-connecté et ubiquitaire fait en sorte que rien ne peut a priori échapper au numérique, des infrastructures visibles à celles cachées des regards tels les câbles, les connexions, etc.

Les autorités de la ville peuvent connaître précisément les quantités d'énergie consommées dans chaque immeuble et en fonction de celles-ci adapter tant la production que la consommation globales d'énergie. La toute grande majorité des édifices de la ville sont d'ailleurs certifiés LEED¹³ qui est une référence internationale pour le design, la construction et l'opération des bâtiments durables à haute performance.

Au centre du projet le fait que chaque donnée produite est centralisée, puis traitée pour être réutilisée au profit de la ville et de ses habitants.

Song Do s'apparente à un logiciel géant dont les algorithmes prédictifs sont mis à jour en fonction des paramètres que les ingénieurs seront en capacité de réinjecter dans les systèmes d'information de la ville. Song Do est quelque part ainsi en processus continu d'apprentissage méthodologiquement et techniquement accompagné.

La ville rend ou rendra possible à partir de chez eux l'interaction de chacun de ses habitants avec une série de services tels que des cours de langue à distance (l'anglais avec des professeurs américains), des consultations médicales et psychologiques (via un réseau en haute définition), la commande de produits et de services, la tenue de réunions, professionnelles ou non.

C'est en ce sens qu'on peut parler de ville ubiquiste dans une deuxième acception du terme car pouvant offrir déjà un confort et de la valeur ajoutée pour les personnes à mobilité réduite, âgées ou malades.

Certains y opposent la contrepartie qui en résulte, à savoir une carence programmée en ce qui concerne les échanges interpersonnels et humains ainsi qu'au niveau des relations sociales risquant de ne plus présenter à terme beaucoup d'utilité. On en arriverait au paroxysme de l'individualisme.

Et ce disant, je suis bien conscient que j'emboîte le pas de manière un peu caricaturale aux prophètes du catastrophisme prédisant qu'une trop belle intelligence territoriale nous mènerait tout droit dans un mur d'inhumanité ... mais c'est à dessein et pour mieux esquisser les limites de ce qui est considéré par d'aucuns comme le graal absolu.

Ils sont de plus en plus nombreux ceux qui pensent qu'Orwell semble plus présent que jamais dans ces utopies d'hier pourtant vraies réalités d'aujourd'hui que sont toutes les Song Do en puissance qui sommeillent dans les rêves d'intelligence des plus familières de nos villes.

Préserver le lien social tout en encourageant les services à distance et assurer la sécurité des citoyens tout en garantissant le respect de leurs libertés et de leur vie privée est décidément bien le principal défi pour l'avenir, voire même pour le présent.

¹³ « Leadership in Energy and Environmental Design », LEED®. En français, « Haute Qualité Environnementale », HQE. www.larousse.fr [consulté le 10/10/19].

Il est a priori louable de doter des villes d'une super intelligence mais la question se pose déjà de savoir si des villes à trop haut potentiel, pour reprendre une expression propre à l'être humain, séduiront encore suffisamment à l'avenir de candidats habitants.

La ville de Song Do, je le rappelle compte 250000 habitants ... seulement alors que Séoul la capitale coréenne dépasse dans son agglomération les 20 millions d'habitants. J'y reviendrai dans ma conclusion.

Malgré tout, l'idée continue de faire son chemin.

« La Chine vient de commander au groupe américain Gale International sa première ville ubiquitaire en kit sur le modèle d'U-Songdo. Le marché chinois est logiquement considéré comme prioritaire chez les concepteurs de villes intelligentes. Songdo partage au niveau mondial le titre d'U-City avec deux autres villes ubiquitaires: Masdar construite en plein désert par les Émirats Arabes Unis avec un budget de 18 milliards de dollars, qui fonctionne à 100 % avec des énergies renouvelables et Fujisawa actuellement en cours de construction, développée par Panasonic au sud de Tokyo. Dans chacune de ces villes ubiquitaires, c'est le système de calcul central qui rend la ville «intelligente». Plus ce système est algorithmiquement performant et plus la ville devient "écologique", à l'écoute de ses ressources propres et de sa consommation. Les interactions entre le cyberspace et l'espace physique interviennent alors pleinement dans le développement d'une intelligence de la ville qui sait exploiter l'information pour optimiser son fonctionnement. Un exemple simple concerne Fujisawa dont l'éclairage public ne s'allume que lorsque les capteurs détectent la présence d'un individu. C'est alors la projection algorithmique de cet individu qui va contribuer à l'économie des énergies et à la régulation des flux »¹⁴.

Et si je fais un détour par ... Macao, où je ne sais si j'y deviendrai un jour gouverneur de tripot mais en tout cas, la société Alibaba Cloud, filiale du groupe Alibaba en Chine, a été engagée pour mettre en place un centre de renseignement artificiel, conformément aux termes d'un accord-cadre bilatéral signé par le président d'Alibaba Cloud et le Chef de cabinet de la direction de Macao.

Le président d'Alibaba Cloud a déclaré qu'« Alibaba Cloud veut construire un centre d'intelligence artificielle pour aider à structurer les questions concernant le niveau de vie de la population », en créant par exemple un réseau de trafic intelligent et en améliorant le système de santé électronique existant.

Le projet sera mis en œuvre en deux phases, la première phase consiste en la mise en place d'un centre de *cloud computing* et d'une plate-forme de données couvrant des domaines tels que la promotion du tourisme, la formation des ressources humaines, la gestion du trafic, les services d'assistance médicale, la gestion urbaine intégrée et la fourniture de services intégrés et de la technologie financière. Elle devrait actuellement être au début de son fonctionnement.

Elle sera suivie par la deuxième phase, couvrant des domaines tels que la protection de l'environnement, les passages frontaliers et les prévisions économiques, qui devraient entrer en vigueur d'ici juillet 2021.

¹⁴ T. BERTHIER, B. TBOUL, *Des traces numériques aux projections algorithmiques*, Londres, ISTE Group, 2018, P. 73.

Les données collectées seront stockées à Macao par le biais d'une plate-forme établie conformément aux «*normes les plus exigeantes de l'Union européenne et des Nations Unies*», a garanti le président d'Alibaba Cloud ¹⁵.

Le proclamer avec autant de force est la meilleure preuve que le questionnement éthique existe bel bien à propos de tels desseins.

Le « réseau céleste » chinois d'omni-surveillance qui ravale la série télévisée « *person of interest* » au rang de brouillon non accompli est là pour nous le rappeler.

Je me souviens quant à moi d'une époque pas si lointaine où à l'occasion d'une commission de sélection d'un chef de corps d'une zone de police de la province l'un des candidats, que pourtant je ne soupçonne absolument pas de velléités totalitaires, déclarait que les systèmes informatiques de la zone de police avaient notamment pour vocation de stocker non seulement l'ensemble des données dont elle disposait, ce qui semble a priori logique, mais également celles détenues par la ou les commune(s) qui la composai(en)t. Un frisson m'a, ce jour-là, parcouru l'échine.

Et tandis que Big brother is watching us, ceci me permet d'embrancher sur trois autres thématiques, la ville intelligente est-elle éthique ? Quelle place pour l'intelligence artificielle dans le cadre de l'intelligence des territoires ? Qu'en est-il de l'intelligence collective ?

Tels sont les thèmes que je vais maintenant développer.

Les villes intelligentes sont-elles éthiques ?

Je ne veux pas dire par-là est-ce que le principe de vouloir être une ville ou un territoire intelligent est bien conforme à l'éthique.

Non, mais à la lumière du développement précédent sur l'informatique ubiquitaire et sur la ville ubiquiste, il est logique de poser la question de savoir si une ville considérée comme intelligente, une ville qui a développé toute une série de pratiques, de technologies, peut rester conforme à l'éthique ou bien si le questionnement concernant l'éthique et plus globalement la gouvernance doit obligatoirement et de manière systématique être introduit quand il s'agit d'analyser le fonctionnement d'un territoire ou d'une ville intelligent.

Ceci est d'autant plus vrai, on vient de le voir, quand l'analyse des bases de données et les interactions que celles-ci permettent ou facilitent sont abandonnées partiellement voire totalement au « bon vouloir » d'une intelligence sinon artificielle (j'aborderai ensuite cette notion) à tout le moins automatique.

A la faveur de la publication d'un rapport sur le sujet, la commission de l'éthique en science et en technologie du Québec souligne : « *La "ville intelligente" soulève néanmoins son lot d'enjeux éthiques. Ces enjeux touchent à la vie démocratique, aux responsabilités des municipalités, à la promotion du bien commun, à l'équité ainsi qu'au respect de la vie privée et de la dignité humaine. Pour chacun de ces enjeux, des droits, des valeurs et des principes entrent en conflit. Cela exige de réfléchir à ce qui devrait en priorité orienter nos choix et nos actions.* »

¹⁵ Pour cette partie concernant le projet de « smart Macao », on consultera le site Macauehub, qui se veut un lien et un observateur des évolutions du paysage économique et commercial entre la Chine et les pays lusophones. www.macauehub.com.mo, [consulté le 09/10/19].

Ainsi dans l'avis dénommé « La ville intelligente au service du bien commun : lignes directrices pour allier l'éthique au numérique dans les municipalités au Québec », ladite commission livre son analyse sur le plan de l'éthique de l'exploitation des données et des technologies numériques dans les villes et communes de la Belle province.

La Commission suggère d'encadrer le processus décisionnel en matière d'intelligence territoriale par les principes suivants :

- Maximiser les bénéfices sur le plan du bien commun ;
- Éviter ou réduire le plus possible les préjudices potentiels portés à la dignité, à la vie privée et à la vie démocratique ;
- Assurer une distribution équitable des bénéfices et des préjudices possibles entre les acteurs concernés ;
- S'assurer que les bénéfices attendus sont toujours supérieurs aux inconvénients, dont les coûts¹⁶.

Et la même commission de prolonger sa réflexion au travers de dix constats, doublés de mesures de diminution des risques éthiques à l'attention des décideurs des divers niveaux institutionnels.

La commission les identifie ainsi : « *Un risque important est celui que pose une logique de l'offre technologique qui priorise l'adoption des solutions numériques offertes par le marché. C'est l'approche de « la solution à la recherche d'un problème ». Le risque est d'omettre l'analyse préalable des besoins collectifs, qui permettrait de déterminer la meilleure façon de répondre à ces besoins à la lumière d'une analyse coût-avantage et dans le respect des principes éthiques pertinents.* »

Ainsi, le travail de la commission complète la *Stratégie numérique gouvernementale du Québec*, en voulant « soutenir les acteurs municipaux dans leur prise de décision relative à l'utilisation des données et des technologies numériques »¹⁷.

Plus proche de nous, la chaire « *Smart city : philosophie et éthique* » portée par la Fondation de l'Université de Côte d'Azur et par le Centre de Référence « *Territoire intelligent, prévention et gestion des risques* », est le résultat d'une collaboration qui se veut innovante entre l'université et les milieux socio-économiques.

Nice, l'un des espaces de jeu de l'Université en question, était classée en 2015 parmi les cinq premières smart cities mondiales. La Fondation relève « *qu'elle est par conséquent une des premières villes à avoir pensé et testé son modèle "smart".* »¹⁸.

« *L'analyse et la valorisation des données permettent aux villes de lier et de gérer avec précision leurs leviers économiques, environnementaux, citoyens. Parler de smart city, c'est bien sûr parler de data, de technologie, d'objets connectés : lampadaires LED, capteurs embarqués... Les citoyens des smart cities sont des sources d'information au travers de leurs comportements et des données qu'ils génèrent. Les acteurs publics et privés analysent, prédisent dans certains cas, les besoins de ces derniers et adaptent ainsi leurs politiques et leurs services. Si la mise en œuvre des smart cities semble*

¹⁶ J.SAMUEL, N. BEAUDRY et D. CLICHE, « La ville intelligente au service du bien commun, lignes directrices pour allier l'éthique au numérique » dans *Les municipalités au Québec ?* Québec, Commission de l'éthique en science et technologie, 2017, p. 24.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Nice a depuis lors également axé sa communication sur ce qu'elle appelle le smart tourisme (et la promotion du tourisme grâce à l'outil numérique) et est candidate au label « capitale européenne du tourisme intelligent » pour 2020. www.philosophiedelasmartcity.fr, [consulté le 11/10/19].

être l'affaire de spécialistes, de chercheurs, leur bon fonctionnement dépend essentiellement de leur appropriation par les habitants »¹⁹.

Et la Fondation de continuer en partant du constat que « *Au cœur de la transformation des villes, les citoyens peuvent peser dans leurs orientations pour peu que leur soit donné la possibilité d'appréhender leur nouvel environnement ... (...) ... la chaire « Smart city : philosophie et éthique » prend donc tout son sens »²⁰.*

Reprenant quasiment mot pour mot la formulation du rapport québécois cité plus haut, la Fondation souligne elle aussi que la ville intelligente « *soulève des enjeux philosophiques et éthiques qui touchent à la vie démocratique, à l'équité ainsi qu'au respect de la vie privée et de la dignité humaine »²¹.*

Dès lors, pour chacun de ces enjeux, « *des droits, des valeurs et des principes peuvent entrer en conflit. Il est donc nécessaire de réfléchir à ce qui orientera les choix et les actions de ceux qui veulent penser la ville de demain. Quelle sera la place de l'homme dans ces villes connectées ? De quelles valeurs humaines voulons-nous les investir ? »²²*

J'ajouterais, où plaçons-nous les limites, les balises pour ne pas que cette intelligence devienne froide et glaciale ? Pour ne pas qu'elle se mette à fonctionner un jour à son propre rythme, selon sa propre logique statistique, ses propres algorithmes et choisisse, elle-même, d'ignorer d'autres paramètres, ceux-là mêmes qui fondent notre humanité : le doute, l'erreur, le regret, le plaisir, le dilettantisme, l'émerveillement... ?

La chaire « Smart City : philosophie et éthique » parrainée par le Dr Boris Cyrulnik, (le concept de résilience ne semble jamais être très loin) et financée (ce n'est pas anodin), par un mécénat d'entreprises « *propose une réflexion autour de ces enjeux fondamentaux et invite tous les acteurs de la ville du futur à se rencontrer »* ainsi que cela a été possible lors d'un colloque « *Smart city, une autre lecture de la ville »* en décembre dernier à Marseille.

Il fut entre autres choses question du lien entre villes intelligentes et personnes vulnérables, de la ville intelligente comme lieu de création et de la ville intelligente vue par le biais du miroir de la flânerie littéraire.

Ces sujets le démontrent, la révolution de l'habitat, des technologies et des technosciences ne peut se passer d'une réflexion philosophique parce qu'il s'agit de reconsidérer dans un futur proche « *la place de l'homme au cœur de ces agglomérations qui, pour l'heure, constituent surtout des espaces où les enjeux économiques et industriels sont considérables »*.

Ces questions et c'est heureux sont aujourd'hui présentes de manière transversale dans les débats autour des stratégies numériques et de l'intelligence des territoires, comme par exemple dans la loi française pour une République numérique²³, initiée en 2015 par le Président Macron, alors Ministre de l'économie ou encore au gré des questionnements adressés le 2 octobre dernier au futur commissaire européen belge, qui déclarait en réponse « *qu'à propos des intelligences artificielles, il faudra légiférer »*.

¹⁹ www.philosophiedelasmartcity.fr, [consulté le 11/10/19].

²⁰ Ibidem.

²¹ Ibidem.

²² Ibidem.

²³ F. SANTOS, « La Loi pour une République numérique », dans *Monde du livre* [en ligne], 2017, [consulté le 12/10/19], www.mondedulivre.hypotheses.org.

La ville intelligente ne sera vraiment digne de son intelligence que si elle est aussi une ville équilibrée, une ville qui fait rêver, une ville qui inspire... une ville poétique²⁴.

L'intelligence artificielle

L'expression fait peur surtout parce qu'on ne sait pas très bien en fin de compte de quoi il retourne exactement.

Et tout part sans doute en fait d'une méprise de traduction. Comme me le rappelait récemment un entrepreneur de notre province, "intelligence artificielle" est la traduction de l'anglais "artificial intelligence" expression dans laquelle le mot intelligence doit se comprendre comme dans CIA, Central Intelligence Agency, agence centrale de ... renseignement.

L'intelligence en question ici serait essentiellement une somme d'informations et non un bel esprit penseur et créatif.

Qu'à cela ne tienne, quand il s'agit de mettre en œuvre des algorithmes, ainsi que nous l'avons observé dans les villes ubiquitaires, pour traiter les données disponibles et les réinjecter sous formes d'instructions de fonctionnement envoyées aux appareillages, on parle bien de nos jours d'intelligence artificielle.

Celles et ceux qui n'adoptent pas la thèse de l'erreur de traduction pour expliquer l'origine de l'expression²⁵, expliquent quant à eux qu'elle naquit dans les années 40' - 50' notamment grâce au mathématicien Alan Turing. Dans son article *Computing Machinery and Intelligence*, il évoque la possibilité d'apporter aux machines une forme d'intelligence et il le commence en effet par ces mots : « *Je propose de réfléchir à la question : les machines peuvent-elles penser ?* ».

Une expérience connue sous le nom de « Test de Turing » fait interagir un sujet humain à l'aveugle avec un autre être humain et ensuite avec une machine programmée pour formuler des réponses cohérentes et sensées. Si le premier sujet (humain) n'est pas capable de faire la différence entre l'homme et la machine, alors celle-ci a réussi le test et peut véritablement être considérée comme « intelligente »²⁶.

« La technologie émergente de l'intelligence artificielle, ou IA, croise plusieurs techniques simulant les processus cognitifs humains. Existant depuis les années 60, la recherche s'est développée récemment au point de multiplier les applications : voitures autonomes, diagnostics médicaux, assistants personnels, finance algorithmique, robots industriels, jeux vidéo... L'explosion de la puissance de calcul des machines a fait basculer l'IA, dans les années 2010, d'un classique de science-fiction à une réalité de plus en plus proche, devenue enjeu scientifique majeur. Deep-learning, algorithmes de réseaux neuronaux ou encore ordinateurs quantiques: autant d'espoirs pour les transhumanistes, autant de craintes pour de nombreuses personnalités du monde high-tech (...) qui pointent les risques

²⁴ W. YIN, « Marseille-Shanghai : villes poétiques », dans *La Marelle* [en ligne], 2018, [consulté le 11/10/19], www.la-marelle.org

²⁵ L. VERBEKE, « Aux origines de l'intelligence artificielle » dans *France Culture* [en ligne], 2018, [consulté le 01/10/19], www.franceculture.fr

²⁶ Interview de Jean-Claude Heudin qui répond à cette question : « Comment est née l'intelligence artificielle ? ». www.futura-sciences.com/tech/definitions/informatique-intelligence-artificielle-555/, [consulté le 11/10/19].

éthiques d'une IA rendue trop autonome ou consciente, et le fragile équilibre bénéfices-risques sur l'emploi »²⁷.

On le voit l'intelligence artificielle apparaît surtout comme un concept paradoxal qui remet en cause l'idée que l'homme se faisait de lui-même, au sommet de la pyramide intellectuelle.

Si elle se définit d'abord comme la mise en œuvre d'algorithmes capables d'apporter plus rapidement et plus précisément des réponses à des questions et la solution à des problèmes (dans le domaine de la santé notamment), qu'elle ne fait que simuler les "processus cognitifs humains", elle est bien évidemment une merveilleuse opportunité qu'il faut saisir et développer.

Si par contre elle s'envisage et est en capacité de remplacer ces mêmes processus et de s'y substituer, elle pose alors la question de la maîtrise de l'homme sur ses propres créations et agite le spectre de la prise de contrôle de notre environnement et de notre vie quotidienne par des robots et des machines échappant à tout contrôle, apprenant par eux-mêmes, risquant de développer une autonomie de fonctionnement, voire se saisissant de nos vies et de notre libre arbitre.

On serait alors bien loin de la ville au service de l'homme et qui place l'humain au centre de son développement.

La ville qu'on pensait intelligente se transformerait en cauchemar dystopique et dans cette matrice-là, on n'est pas du tout certain qu'il se trouvera comme dans Matrix, un Néo pour nous sauver.

La ville intelligente peut donc aussi croiser les côtés obscurs de la force ; mon propos sur l'éthique l'a déjà mis en avant.

Intelligence collective

Parce qu'un territoire quel qu'il soit est d'abord un lieu de vie pour ses habitants, ses citoyens, une ou des collectivités, la réflexion sur l'intelligence territoriale est indissociable de celle relative à l'intelligence collective.

L'intelligence collective peut être définie comme la capacité qu'a un groupe de personnes (entreprise, association, administration, tout groupe organisé de citoyens,...) à partager des informations, à échanger des données, à mettre en œuvre des processus communs de réflexion et de créativité afin d'apporter des solutions nouvelles à des problèmes, questions, défis qui se posent ou de provoquer les changements nécessaires au sein de ladite collectivité.

A la lumière de ce qui a déjà été dit pour esquisser les contours de l'intelligence des territoires et à moins de considérer que sur un territoire donné, l'intelligence collective soit différente voire désincarnée de la somme des intelligences individuelles que renferme ce territoire, la réflexion sur l'intelligence des villes (et plus globalement à propos de l'intelligence territoriale) est donc bien indissociable de celle sur l'intelligence collective.

Poser le contraire reviendrait à mon sens, soit à rapidement verser dans des dérives collectivistes négligeant les capacités et réussites personnelles (même si les success stories, aussi nombreuses soient-elles et additionnées ne sont en rien la preuve d'une vraie intelligence du territoire), soit à sombrer lentement à nouveau dans les plus hasardeuses des dystopies technologiques, telles que certaines productions cinématographiques nous les ont présentées.

²⁷ www.lexpress.fr/actualite/sciences/intelligence-artificielle_1550708.html , [consulté le 12/10/19].

Je viens d'évoquer *Matrix*, mais je pense également à *Alphaville* de Jean-Luc Godard (où un ordinateur contrôle *Alphaville* et ses habitants, leur ôtant toute humanité) ; à *Sleeper*, de Woody Allen (un monde totalitaire où les citoyens sont surveillés, où règne la biométrie et où les dissidents sont lobotomisés) ; à *L'âge de cristal* de Michael Anderson (où les êtres humains vivent dans des dômes et sont dirigés par un ordinateur et où, pour éviter la surpopulation, chaque humain porte un cristal qui devient rouge au moment où l'ordinateur décide de la mort de celui qui le porte) ou encore à *Bienvenue à Gattaca*, d'Andrew Niccol (où les humains sont conçus par eugénisme et ceux conçus par procréation naturelle, considérés comme des sous-hommes).

Si l'intelligence collective lorgne vers ce genre de société où le collectif a pris le pas et le contrôle de l'individuel via la machine, très peu pour moi.

Pourtant, reconnaissons qu'éradiquer l'illogisme, comme dans *Alphaville*, que créer la cohésion sociale ultime grâce à la biométrie, comme dans *Sleeper*, qu'introduire l'égalité parfaite devant la mort (à 30 ans), comme dans *L'Age de cristal* ou ne sélectionner que les hauts potentiels, comme dans *Bienvenue à Gattaca*, ne peut a priori qu'avoir des effets bénéfiques indéniables pour augmenter le potentiel final de création via l'exercice d'une intelligence collective.

Le diable ici est dans la confusion des genres ou des notions et encore plus dans le fait de prendre la partie pour le tout : l'intelligence collective contribue selon moi sans aucun doute à accroître le potentiel de l'intelligence territoriale et à le démultiplier ; elle ne l'incarne pas de manière complète, elle ne s'y identifie pas. Les deux concepts sont certainement complémentaires et interpénétrés mais non synonymes.

Je tenais uniquement à ce stade à insister sur la proximité et l'interaction certes des notions mais à éviter une certaine confusion que j'entrevois parfois se glisser dans les raisonnements de certains.

La ville sensible

Parler de la ville sensible, s'interroger sur la capacité d'une ville à avoir de la sensibilité c'est selon moi éclairer l'intelligence urbaine d'une lumière nouvelle, lui ajouter une nouvelle dimension, la regarder sous un angle sans doute encore inhabituel mais néanmoins cohérent.

Pourquoi en effet s'autoriser à reconnaître à une ville un droit à l'intelligente si on s'interdit dans le même temps de la questionner via le prisme des deux autres « facultés de l'âme » (selon cette ancienne expression qui fonda jadis la psychologie²⁸) : à savoir la sensibilité et la volonté ?

Car si intelligence et sensibilité ne se confondent peut-être pas, la sensibilité n'est-elle pas (au moins) « *l'habit le plus élégant de l'intelligence* »²⁹ ?

Sensibilité – intelligence ; intelligence – sensibilité ... Corrélation positive entre les deux, bénédiction quand elles s'additionnent au gré du hasard ou qualités opposées voire inconciliables entre elles, je laisse trancher les psychologues et autres spécialistes de l'âme humaine ou plus exactement en l'occurrence ... de l'âme urbaine.

Quoiqu'il en soit, le discours sur la sensibilité des villes (*sensitive cities* en anglais) est apparu comme un prolongement ou un complément de celui sur leur intelligence.

²⁸ F. PAULHAN, « La sensibilité, l'intelligence, la volonté dans tous les faits psychologiques », dans *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger* [en ligne], t. 90, 1920, p. 1-57, [consulté le 09/10/19], www.jstor.org
²⁹ <https://nospensees.fr/la-sensibilite-lhabit-le-plus-elegant-de-lintelligence/>, [consulté le 10/10/19].

« *La ville sensible se démarque d'une architecture fonctionnaliste et d'un urbanisme désincarné qui conçoit l'habitat sans l'habiter et même sans les habitants* » voici ce qu'en dit l'anthropologue Anibal Frias dans un article consacré à "une introduction à la ville sensible"³⁰

Et il ajoute : « *Le sensible évoque des actes et des attitudes ordinaires et communs: regarder, sentir, toucher, écouter, se déplacer, manger, ainsi qu'une gamme d'affects : sentiments, sensations, émotions, plaisirs, désirs. Ces sensorialités et sensibilités incorporent des modalités expressives et s'articulent avec les registres gestuel et temporel.* »³¹

Le sociologue et expert en urbanisme Jean-Paul Thibaud déclare quant à lui : « *Ces changements en profondeur de la vie urbaine suscitent de nouvelles perspectives théoriques et nécessitent de nouveaux modèles d'intelligibilité pour en rendre compte. Parmi ceux-ci, on peut relever l'intérêt grandissant porté à l'environnement sensoriel des espaces habités.* »³²

... « *Pour le dire autrement, les questions d'ordre esthétique ne sont plus considérées comme secondaires ou accessoires, elles sont en train de devenir une des clés de la pensée urbaine actuelle.* »³³

Antoine Picon, professeur d'histoire de l'architecture et des technologies déclare pour sa part « *Par l'intermédiaire des différents terminaux, téléphones portables en tête, auxquels ont accès les habitants afin de s'informer et de prendre des décisions, il s'opère quelque chose comme une prise de conscience par la ville de l'état dans lequel elle se trouve ainsi que des directions qu'elle est susceptible d'emprunter. Cette impression est à l'origine de la notion de ville sensible qui a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, designers et artistes. Tout se passe comme si l'urbain paraissait tout à coup doté d'une sensibilité capable de déboucher sur une certaine forme de connaissance voire de conscience de soi* »³⁴.

On dirait que la ville, grâce à ses sensors et à ses capteurs, qui lui permettent de collecter une grande partie de toutes ces données qui la rendront en partie intelligente, se trouvait par le fait même dotée d'une nouvelle capacité, d'une nouvelle faculté, celle de ressentir l'espace qu'elle occupe, acquérant ainsi une véritable ... sensibilité. Les travaux de l'architecte et urbaniste Carlo Ratti professeur au MIT, avec son *senseable city lab* lancé en 2004, ont également grandement contribué à la construction de cette vision sensible de la ville³⁵.

Est-ce de la surenchère « adjectivante », de l'emballlement des termes trahissant une perte de repères ? Ou tout au contraire, faut-il y voir l'émergence d'une réalité différente qui se distingue des expressions déjà évoquées, à côté de la ville sensible est apparue plus récemment la ville sensorielle, la ville ... sensuelle.

Ebauchée à Montréal en 2005 à l'occasion d'une exposition du centre canadien d'architecture sur les nouveaux enjeux urbanistiques « *La ville sensuelle se révèle quant à elle inséparable des*

³⁰ A. FRIAS, « Une introduction à la ville sensible », dans *Recherches en anthropologie au Portugal* [en ligne], n°1, 2001, p. 17, [consulté le 05/10/19], www.persee.fr

³¹ Ibidem

³² JP. THIBAUD, « La ville à l'épreuve des sens », dans *Ecologies urbaines : états des savoirs et perspective* [en ligne], 2010, p. 198-213, [consulté le 12/10/19], www.halshs.archives-ouvertes.fr

³³ Ibidem

³⁴ A. PICON, *Smart cities, Théorie et critique d'un idéal auto-réalisateur*, Coll. Actualités, Paris, Editions B2, 2013, p.21.

³⁵ B. GEORGES, « Carlo Ratti, l'italien qui réinvente la ville », dans *L'échos* [en ligne], 2019, [consulté le 10/10/19], www.weekend.lechos.fr

aspirations de la classe créative qui est au principe de cette nouvelle économie de la connaissance fondée sur le numérique que l'on présente comme une alternative aux scénarios de développement traditionnels. Qu'ils soient scientifiques, hommes d'affaires ou designers, les acteurs qui incarnent ce nouveau mode de développement recherchent un cadre urbain riche et varié qui sollicite les cinq sens. Galeries d'art et salles de spectacle, restaurants gastronomiques et boutiques de créateurs de mode participent à l'écologie nécessaire à l'économie de la connaissance au même titre que les capteurs, les fibres optiques et l'informatique ubiquitaire »³⁶.

Jacques Ferrier, architecte du pavillon français de l'exposition universelle de Shanghai en 2010 qui avait pour thème « meilleure ville, meilleure vie » avait fait du concept de ville sensuelle le fil conducteur de son projet.

Il précise ainsi ce qu'il entend par là : « *L'opposition nostalgique entre ville et campagne n'ayant plus lieu d'être, la ville doit être pensée comme un paysage global qui réconcilie artificiel et nature et devenir un univers harmonieux où la technique est au service de l'homme et non l'inverse. Le projet de ville sensuelle dépasse par conséquent l'approche du seul développement durable. Il ne s'agit pas de réduire la consommation d'énergie et de matériaux mais de créer un monde urbain différent* ». Et confiant dans l'évolution de la technique pour régler les problèmes de carburants, de chauffage, d'énergies renouvelables, etc ... il ajoute « *C'est la qualité du monde dans lequel on veut vivre qui est en jeu et non sa survie* »³⁷.

Et cette ville sensuelle a vocation à solliciter tous les sens de ses habitants, la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût ... et quand on parle de goût, la gastronomie, déjà évoquée n'est jamais très loin. Ceci m'amène donc naturellement à vous parler d'un projet smart qui contribue à l'intelligence de notre province, le *smart gastronomy lab*.

Un territoire à la fois intelligent et gourmand

La gourmandise et la bonne chère n'excluent pas l'intelligence. Rabelais, Brillat-Savarin, Curnonsky ou l'académicien Pierre Beaussant en ont été quelques preuves vivantes.

D'un autre côté, notre propre histoire en province de Namur, je dirais même au-delà, notre ADN, ont fait de nous un territoire gourmand voire gastronome.

C'est sans doute en partie de la conjonction de ces deux qualités (si tant est que la gourmandise en soit une) qu'est né au sein de la faculté de *Gembloux Agro-Biotech*, il y a de cela un peu moins de cinq ans environ, le *Smart gastronomy lab*.

L'intelligence gourmande au service d'un territoire et un territoire qui proclame sa gourmandise intelligente.

Fruit d'un partenariat entre *Gembloux Agro-Biotech*, le *Kikk festival*, le *Bureau économique de la province* et l'association *Génération W* (noyau culinaire wallon rassemblant de talentueux chefs coq de notre région œuvrant pour la promotion de la Wallonie au travers de la gastronomie), le *Smart*

³⁶ B. GEORGES, « Carlo Ratti, l'italien qui réinvente la ville », *op. cit.*, [consulté le 10/10/19], www.weekend.lechos.fr

³⁷ J. FERRIER, « La ville sensuelle », dans *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* [en ligne], 2010, [consulté le 09/10/19], www.lemoniteur.fr

gastronomy lab se veut un lieu de création et de recherche pour de nouvelles recettes, de nouveaux produits, de nouveaux ustensiles culinaires, de nouveaux équipements mais également pour de nouvelles applications, de nouvelles voies de création et de créativité culinaires, de nouvelles pistes, de recherches dans le domaine.

«Composé de cinq différents labs, lieux ouverts de rencontres, de co-création et d'observation d'usage, tous complémentaires et ultra-connectés entre eux, dont notamment une cuisine professionnelle expérimentale modulaire (créative Kitchen), un laboratoire culinaire (cooking lab) et un restaurant expérimental »³⁸.

Quel apport des technologies numériques et des sciences cognitives dans le domaine de la cuisine et de l'agro-alimentaire ? Peut-on influencer les goûts et les odeurs, les façonner ? Comment nourrir les populations sans détruire le Monde et ses ressources ? Comment se soigner en mangeant ? Comment améliorer le profil nutritif des aliments ? Quels ingrédients pouvons-nous développer ? Peut-on et comment développer une cuisine intelligente ? Comment les « makers » et la révolution créative qu'ils ont entraînée ont-ils pris possession du monde de l'alimentation et de la cuisine ? Voici quelques-unes des thématiques prioritaires de recherche qui ont été identifiées à sa création.

En outre, *«le laboratoire en Sciences gastronomiques de Gembloux Agro-Bio Tech développe la recherche fondamentale et appliquée, en lien avec le Smart Gastronomy Lab, dans le domaine émergent des sciences gastronomiques. Ce laboratoire, cofondé par le Pr Eric Haubruge et le Dr Dorothée Goffin, se positionne sur des thématiques telles que : l'utilisation de nouvelles technologies en agro-alimentaire (impression 3D/4D et gravure laser), l'Internet of food (développement d'applications mobiles et d'outils connectés au service du consommateur), la santé gastronomique (Hippocratonomie) et l'observation des usages au sein des Smart Cities. Ce laboratoire permet de développer une nouvelle expertise dans le domaine du Food 4.0, valorisable sur le territoire Wallon, en tenant compte des besoins du citoyen »³⁹.*

Le site internet du *Smart Gastronomy Lab* balise son futur. Celui-ci devrait poser ses valises dans ses nouveaux bâtiments dès 2020. Six cents mètres carrés, répartis sur deux étages, consacrés à l'innovation gastronomique. Un lieu ouvert au public, composé d'un laboratoire culinaire, d'un espace de créativité, d'une cuisine high tech et de deux nouveaux outils d'observation des usages : un restaurant expérimental et un magasin expérimental. Ces derniers permettront de tester des produits, recettes ou services dans des conditions réelles d'utilisation. Le premier étage, sera quant à lui dédié aux professionnels : experts, porteurs de projets, doctorants. Un laboratoire d'analyse commun ainsi que des bureau-laboratoire seront mis à disposition de start-ups, afin de mutualiser des moyens tout en protégeant sa valeur ajoutée. Outre ce nouveau bâtiment, le laboratoire en Sciences Gastronomiques restera au sein du campus ainsi que notre FabLab au sein du TRAKK de Namur⁴⁰, un autre lieu, et futur lieu, incontournable du Namurois pour « *challenger, accélérer et rendre possible* »⁴¹.

En tant que lieu d'échanges, de coworking, de créativité, d'innovation, ce *Smart gastronomy lab* est

³⁸ Dossier de presse du 22 janvier 2015. www.smartgastronomy.be/a-propos/ [consulté le 03/10/19].

³⁹ www.smartgastronomy.be/a-propos/ [consulté le 05/10/19].

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ www.trakk.be [consulté le 05/10/19].

pour moi, au niveau d'un territoire comme le nôtre, tout à fait exemplatif d'une intelligence territoriale abordée sous un autre angle, vécue d'une autre manière que ce que l'on imagine généralement a priori lorsqu'on utilise l'expression.

Ici, la matière grise est mitonnée, la production est du cru et les ingrédients enracinés au terroir.

Ici, la volonté est que la science infuse dans un bouillon de culture participative frémissant telle la marmite de Panoramix.

A quoi sert de classer les villes intelligentes ?

Les hit-parades, palmarès et autres remises de bulletins ont pour principal avantage d'animer les réunions hebdomadaires des rédactions et à replanter nos forêts de marronniers au gré de leur publication.

Les classements des villes intelligentes ne font bien entendu pas exception à la règle et le rythme de leur sortie conjuguée à la multitude de critères différents pour établir tous ces classements comme à l'inflation des catégories en fonction des appellations et des réalités observées.

Tous ces classements rassurent autant qu'ils stigmatisent. Rassurent ceux qui y figurent ; stigmatisent ceux qui n'y figurent pas ou qui, pour parfois d'obscures raisons, y régressent ne fut-ce que de quelques malheureuses places.

La volatilité des notions, l'absence de critères uniformes ou de grilles d'analyses communément acceptées (même s'il faut commencer à relativiser et nuancer ce constat) ne facilitent en outre pas une appréhension et une compréhension desdits classements. Elles en relativisent l'utilité et font apparaître leurs principaux mérites celui de l'émulation et celui de continuer de maintenir vive et active la dynamique et la réflexion autour de l'intelligence territoriale ou de tout ce qui gravite dans son sillage porteur.

Dans son ouvrage déjà cité « *Voyage dans les villes intelligentes : entre datapolis et participolis* », Francis Pisani, en donne quelques exemples que je vous livre ici à titre d'illustration éclairante.

Il y a 10 ans, « en 2009, la revue *Forbes*, en privilégiant le dynamisme économique, donnait la palme à Singapour " héritière de la Venise du xve siècle " »⁴².

Trois ans plus tard, « en 2012, dans une recherche pour *Fast Co-Exist*, Boyd Cohen, expert en la matière... (et Directeur adjoint de la recherche à l'EADA - *Escuela de Alta Dirección y Administración - Business School Barcelona*)..., mettait en tête Vienne, Toronto, Paris, New York et Londres. Hong Kong était neuvième, devant Barcelone.

En 2014, l'IESE – école de commerce espagnole – prenait en compte "le plus haut niveau d'innovation, la durabilité et la qualité de la vie" et l'applique à 135 villes dans 55 pays. Les cinq premières sont : Tokyo, Londres, New York, Zurich et Paris. Bâle est en septième position, immédiatement suivie par Osaka »⁴³.

⁴² F. PISANI, *Voyage dans les villes intelligentes : entre datapolis et participolis*, Paris, Netexplo, 2015.

⁴³ Ibidem

On peut constater ainsi que sur 5 ans et en suivant les résultats de trois classements différents, non seulement l'accent est mis sur des réalités bien distinctes (dynamisme économique versus innovation, durabilité et qualité de vie) mais les lauréats diffèrent : trois pôles positions différentes même si les trois métropoles, que sont Paris, Londres et New York se retrouvent dans les deux derniers classements.

Pisani poursuit son analyse : « *L'université de Sheffield, en Grande-Bretagne, a son propre calcul pour mesurer les villes qui utilisent le mieux la communication par téléphone mobile. En tête on trouve Barcelone, Dubaï, Shanghai, Singapour et Hong Kong* »⁴⁴.

A part Barcelone (qui était 10^{ème} dans le classement de l'EADA), le centre de gravité semble s'être déplacé vers l'Orient et même l'Extrême-Orient, (à part Singapour aucune des villes ne figurait dans les premières places des trois classements cités avant) et le critère devient très ciblé technologiquement et comportementalement, au travers de l'utilisation du téléphone mobile.

Une publication du National Geographic, sélectionne quant à elle « *les lieux, les gens, les tendances et les idées " des cinquante villes " les plus excitantes " . San Francisco qui " fait rêver " devance Paris où il fait bon " se promener à vélo " , Mumbai, Rome et... Paducah, dans le Kentucky, connue (peu) pour son artisanat* »⁴⁵ et comptant ... 25000 habitants. Ceci se passe de commentaire.

Si nous plaçons maintenant le curseur sur un aspect qui était de manière embryonnaire dans l'ADN des premières réflexions sur l'intelligence territoriale mais qui ces dernières années a pris une dimension particulière et une importance grandissante, je veux parler de l'aspect environnemental, Boyd Cohen, encore lui, établissait le classement de ce qu'il dénommait "les villes les plus résilientes", (à savoir "*celles qui font la transition vers une économie sobre en carbone tout en se préparant à faire face aux pires changements climatiques* ")⁴⁶.

Ce qui donnait dans l'ordre : Copenhague, Curitiba (ville du Brésil d'environ 1 million 750 000 habitants), Barcelone (encore elle, rappelons que Boyd y professe), Stockholm et Vancouver.

Le think tank *Forum des communautés intelligentes* (l'ICF) en anglais⁴⁷(remarquons au passage le glissement de terminologie de "ville intelligente" qui selon PISANI ne correspond jamais à l'ensemble réel dans lequel vivent les gens, vers celle de "communauté intelligente"), l'ICF a sacré Taoyuan (à Taïwan) en 2019, Espoo en Finlande en 2018, Melbourne en 2017, Montréal en 2016, Columbus en 2015 (en guise d'information parmi les prétendants d'alors on trouvait déjà des villes comme Nairobi au Kenya, Astana au Kazakhstan, Rio de Janeiro ou la beaucoup moins connue Wanganui en Nouvelle-Zélande, preuve que les prétendants depuis quelques années viennent des quatre coins de la planète).

Les villes primées auparavant ont été Toronto en 2014, Taichung (Taiwan) en 2013, Riverside (Californie) en 2012 et Eindhoven aux Pays-Bas en 2011.

On le voit par l'exemple, les classements pullulent parce que les critères et les méthodes divergent et donc, les résultats différents sont légitimes.

⁴⁴ F. PISANI, *op. cit.*, Paris, Netexplo, 2015.

⁴⁵ Ibidem

⁴⁶ Ibidem

⁴⁷ L'ICF définit une communauté intelligente comme « *une communauté urbaine qui permet, à travers l'utilisation des technologies de l'information et des communications, de construire un modèle économique et social de développement, en générant de la croissance tout en répondant aux défis sociaux et culturels actuels. Il s'agit donc d'une ville innovante, axée sur la technologie* ». www.intelligentcommunity.org [consulté le 12/10/19].

En guise d'information, pour départager les villes candidates, l'ICF s'appuie sur six indicateurs, dont la qualité des services internet à bande large, les talents, l'innovation ou encore l'égalité numérique.

Taoyuan, lauréat 2019 a conquis quant à elle le jury par « *ses succès dans des domaines tels que le soutien à l'entreprenariat des jeunes, la mise en place d'un réseau de transport public intégré et la couverture étendue de son réseau internet sans fil* ».

Francis Pisani souligne encore que « *le Smart Cities Council, qui regroupe IBM, Cisco, Schneider Electric et leurs – pas si petites – sœurs, s'est vu obligé dans sa liste – les " Best of the Best " – de retenir plusieurs classements (dont certains mentionnés ici) sans choisir* ». Et de poursuivre : « *Tout le problème tient à " l'absence d'étalon de mesure et au fait que personne n'est vraiment d'accord sur ce qu'est une ville intelligente ", ...*»⁴⁸.

Néanmoins, des standards commenceraient à se dégager.

A Genève, l'ISO a adopté il y a quelques années déjà la recommandation 37120:2014 qui définit une série " d'indicateurs standardisés " ; ceux-ci vont de la gestion des déchets à la finance en passant par la santé, le transport, l'énergie et les loisirs, sans oublier la gouvernance.

Le *City Protocol*, réseau mondial de villes ouvert, global et progressif souhaite pour sa part avec des standards ouverts contribuer à « *faciliter l'échange d'expériences et le développement intelligent... des villes* ».

Avouons-le, on tourne parfois un peu en rond.

Mais que cela ne gâche pas notre plaisir de se souvenir que Namur fut classée en 2015, ville la plus intelligente de Wallonie et deuxième en Belgique derrière Hasselt ou qu'au printemps, le BEP a été sélectionné comme lauréat de l'appel à projets "Territoire intelligent" pour son projet de camions sentinelles et que le 24 septembre dernier, il a reçu le Grand Prix des *Smart Region Awards* de Digital Wallonie pour ce même projet.

Et la province dans tout cela ?

Avant de conclure, je voudrais que nous nous posions ensemble la question de savoir en quoi la réflexion sur les villes intelligentes nous concerne, ici en province de Namur.

Car à force de parler de villes intelligentes, on pourrait se dire que le débat est obligatoirement circonscrit à un territoire administratif déterminé qui est municipal et au-delà, essentiellement urbain.

C'est à la fois vrai et faux.

Vrai parce qu'on l'a vu, les systèmes technologiques de collectes de données qui ont fondé et fondent encore l'essence des villes intelligentes trouvent leur plus complète application dans un environnement mieux adapté que constituent les écosystèmes urbains qui sont des datas territoires par excellence.

⁴⁸ F. PISANI, *op. cit.*, Paris, Netexplo, 2015.

Vrai parce que pour l'instant, l'essentiel des impulsions et réflexions sur l'intelligence territoriale procède et provient toujours des villes, soit en liaison avec des problématiques spécifiques au fait métropolitain voire à certaines mégapoles, soit et c'est là une tendance croissante, du fait de villes moyennes, intermédiaires (Namur en est un bel exemple), ou de villes nouvelles, créées de toutes pièces et enfants de la smart société. Les classements dont j'ai parlé sont surtout des classements de villes.

Faux parce que la province est aussi la juxtaposition d'entités municipales qui ont chacune vocation ou droit à penser et vouloir leur propre intelligence territoriale et la province peut les y aider.

Faux parce depuis quelques temps on a vu apparaître des concepts nouveaux tels que celui de smart région et celui de ruralité intelligente, une province peut donc légitimement aussi se penser, se projeter smart.

Faux parce qu'ainsi que je l'ai prétendu dans ma communication lors de l'assemblée générale de *l'Association européenne des Représentants Territoriaux d'Etat* à Leuven en juin dernier, nous sommes sans doute le niveau idoine pour jouer le rôle de "smart ensemblier".

Faux enfin, parce que je l'ai rappelé, l'intelligence des villes évolue de plus en plus d'une intelligence essentiellement technologique vers une intelligence faite de sensibilité, d'inspirations, de sensations. Dans ce cadre, les arguments liés à l'avantage comparatif supposé du tissu urbain pour par exemple le placement de capteurs et la collecte de données perdent de leur pertinence.

La campagne condruzienne, la Calestienne couvinoise ou notre Ardenne namuroise ne peuvent se voir privées de leurs aspirations à une certaine forme d'intelligence collant à leurs besoins.

Je me souviendrai toujours à Vresse-sur-Semois, il y a plus de 10 ans avoir assisté au débardage dans des forêts pentues et inaccessibles autrement qu'avec des chevaux de trait qui amenaient les rondins quelques dizaines de mètres plus bas vers la machine sophistiquée qui les marquait, les calibrat et les répertoriait.

Quel plus bel exemple d'intelligence territoriale adaptée aux réalités quotidiennes que cette collaboration entre l'homme, l'animal et la machine ?

Au-delà de ces réalités concrètes, que peut faire la province pour apporter sa pierre à cet édifice et sa contribution à l'émergence d'un territoire ou plus exactement de territoires qui donnent la part belle à l'intelligence ?

Bien entendu d'abord en accompagnant le développement de sa capitale, Namur. En confortant ses ambitions dans ce domaine, en contribuant à la rendre plus ... sensuelle comme elle vient de le faire avec le Delta qui est à mes yeux l'une des plus parfaites promesses de contribution provinciale à l'augmentation du capital d'intelligence et de sensualité de la ville.

Parallèlement, en faisant percoler ce capital, mélange subtil d'intelligence, de créativité et de sensibilité et en essayant autant que faire se peut de le disséminer au cœur de ses communes et de ses villages, en lui permettant de se propager autant que possible aux quatre coins du territoire provincial. Je suis convaincu que ceci pourra en outre relativiser les enjeux de certains débats,

comme par exemple celui sur les fusions de collectivités locales, qu'il s'agisse de communes ou des zones de police. Une fusion numérique à la place d'une fusion physique

Aussi en donnant du sens et de l'épaisseur à ce qu'on appelle chez nous la *smart rurality*, la ruralité intelligente ou encore au *smart farming* (à savoir la collecte de données sur les exploitations agricoles en vue de simplifier le travail des agriculteurs et d'optimiser les activités et les interactions sur la chaîne de valeur ⁴⁹). En contribuant à ce propos à la promotion et au succès du master interuniversitaire en smart rurality dans lequel l'UNamur est partenaire.

En considérant *Axud* et les volontés de rassemblement ainsi que la philosophie qui le sous-tendent comme la conciliation entre d'une part une intelligence territoriale et d'autre part une intelligence collective à la dimension du territoire provincial dont elle se nourrirait.

En encourageant l'initiative de créer un groupe de réflexion sur cette question de l'intelligence territoriale, ses raisons d'être, ses opportunités, ses limites, ses enjeux à l'échelon de la province de Namur, groupe qui associerait tous les acteurs, tant publics que privés, intéressés ou impliqués dans ce domaine de recherches et d'actions, qui aiderait peut-être à définir ce qu'ici aujourd'hui nous voulons entendre par "ville intelligente" et "intelligence territoriale" adaptées à nos besoins et aux problèmes concrets auxquels nous sommes confrontés. Je réunis depuis quelques semaines certains de ces acteurs unis dans la volonté de conforter la place de Namur dans le paysage numérique. Ce cénacle, à vocation temporaire, pourrait être l'embryon du groupe plus pérenne dont je viens de parler.

Je pourrais encore parler des événements, tels le KIKK, le FIFF, Esperanza, les Arts forains ou ces *Beautés soniques* qui veulent titiller notre sens auditif, pour ne citer qu'eux, car je ne l'ai pas encore dit mais l'abondante littérature sur la ville intelligente introduit aussi la notion de "ville événementielle" avec tout le cortège des sensations que de tels événements peuvent susciter.

Conclusion

Mesdames et Messieurs,

Il est à présent plus que temps de conclure.

La ville intelligente donc serait la ville du futur.

Mais en l'occurrence, le mot « futur » a-t-il encore un sens ?

Tout semble avoir déjà été imaginé et façonné ; il ne nous reste plus qu'à attendre l'arrivée progressive de tout ce qui a été annoncé, prévu, anticipé, rêvé, craint et notamment au travers de romans d'anticipation, portés ou non au cinéma, comme de films de science-fiction, aux scénarios originaux.

Le spécialiste du management, Peter Drucker ne disait-il pas que « *La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer* ».

Car la ville intelligente, si tant est qu'elle soit le parangon de la ville du futur, se vit à la fois dans un futur constamment prolongé et qui, en même temps, est déjà en train de construire le présent.

⁴⁹ O. SCHMITZ, *Mercuriale : Innover pour répondre aux enjeux de la ruralité*, Arlon, N/A, 2019, p. 25.

De même que la ville intelligente abolit l'espace ou tente de le faire, elle est également en train de replier le temps, de le contracter, de le déstructurer, de le réinventer.

Une députée tunisienne en campagne pour sa réélection me confiait récemment qu'elle axait celle-ci sur cette notion de villes intelligentes et encore plus précisément sur le temps que celles-ci allaient faire gagner aux citoyens dans tous les domaines de leur vie.

Car effectivement, si on en croit les résultats d'une recherche menée par *Juniper Research*, l'une des plus importantes sociétés dans le domaine du numérique, « *les villes intelligentes ont le potentiel " de donner en retour" le nombre difficile à croire de 125 heures par an à chacun de ses habitants sous la forme de temps gagné grâce à l'efficacité* »⁵⁰.

En fait de durabilité, la ville intelligente semble donc aussi accélérer le temps.

Véhicules autonomes, informatique et internet des objets, drones autonomes pour le transport ou la livraison, réinterprétation de notre environnement par la réalité augmentée, hologrammes, biométrie, reconnaissance faciale ou rétinienne, etc ... tout ceci fait déjà partie sinon de notre quotidien en tout cas de nos références et de nos perspectives à 10 ans, 5 ans, voire moins.

Et malgré le fait qu'ainsi que nous le rappelait la presse hier, « *un million de wallons seraient en détresse numérique* », Internet a déjà bouleversé nos vies et s'est immiscé dans l'espace urbain⁵¹ et notre smartphone a fait de nos villes des « *pocket cities* » toujours disponibles mais il nous empêche également de lever la tête quand nous les traversons pour aller véritablement à leur rencontre.

La réalité augmentée est un mirage d'un nouveau type ; l'hologramme, un ectoplasme d'un nouveau genre ; la géolocalisation une Mata Hari des temps modernes.

A côté de Song Do l'ubiquitaire, délaissée, sans charme, au taux de suicide inquiétant et face au relatif échec de laquelle, les autorités font marche arrière, il y a Medellin en Colombie, à la peau de laquelle colle l'image des narcotrafiquants mais qui apparaît à présent dans le peloton de tête des innovations urbaines, tablant sur les infrastructures sportives pour renouer le lien social au lieu des réseaux sociaux et des technologies, où jardins suspendus et parcs urbains en font une championne de la verdurisation et qui collectionne les titres et récompenses qu'on croyait réservés jusqu'ici aux grandes capitales occidentales ou aux villes futuristes asiatiques.

Quand je vous parlais tout à l'heure de la notion de "résilience" qui n'est jamais très loin ...

L'intelligence des villes et plus globalement celle des territoires abordent donc résolument à présent un tournant car on aperçoit les limites des quêtes qui étaient les nôtres en croyant trouver le nouvel Eldorado ou la nouvelle Atlantide quand on partait à la recherche des villes intelligentes ou plus exactement à la recherche de villes uniquement intelligentes.

Elles se sont avérées parfois essentiellement des réservoirs, des bidons remplis de données dont on ne sait toujours pas très bien ce qu'on en fait, comment on les conserve, comment on les protège⁵².

⁵⁰ H. BURGGRAF, « How 'smart' is your city: Juniper Research reveals the 20 'cleverest' », dans *International investment* [en ligne], 2018, [consulté le 12/10/19], www.internationalinvestment.net

⁵¹ H. BAKIS, « La ville numérique. Compte rendu de The Internet City d'Aharon Kellerman » dans *Netcom* [en ligne], n°33-1/2, 2019, [consulté le 13/10/19], www.journals.openedition.org/netcom/3762

⁵² Que fera-t-on par exemple de la somme de données que collecteront les "remote sensing" installés chez nous en phase test pour enregistrer les émissions polluantes de nos véhicules ? D. WAUTHY, « Première en

Ces villes bidon d'aujourd'hui seront-elles les bidonvilles de demain ?

La connaissance promise par le graal s'est incarnée sous la forme des Big data et de l'intelligence ... artificielle ; la toison d'or mythique était avant tout celle d'une vache à lait pour les géants de l'économie numérique encore balbutiante ; et en ce qui concerne l'arche d'alliance, les tables de la loi qu'elle était censée conserver étaient celles de la loi du marché et de la loi du plus fort et de ses risques de dérives totalitaires et d'individualisation excessive.

Pourtant, restons convaincus que la quête de l'intelligence territoriale doit être poursuivie, en se fondant sur les acquis et en explorant de nouvelles voies, de nouvelles dimensions, celles des villes sensibles, sensuelles, innovantes, inspirantes, reliant, séduites. Ici aussi les qualificatifs ne manquent pas pour projeter nos espérances.

Au passage, signalons d'ailleurs que smart, ne veut pas vraiment ou pas seulement dire "intelligent" mais plutôt "élégant", "séduisant", "coquet", "chic", ... "beau" !

Vous allez voir qu'on va me dire qu'en fin de compte, en se rêvant smart, Song Do et toutes les autres, loin de se vouloir intelligentes, n'avaient en fait que la même ambition qu'avait le Jacky de Jacques Brel, ... être belles quitte à être ... connes à la fois.

Et comme je ne peux terminer une mercuriale sur ce terme politiquement peu correct, je laisserai le dernier mot à Shakespeare dans *Coriolan* : « *What is the city but the people?* » ... « *Qu'est-ce qu'une ville, sinon les gens ?* »⁵³ ... vous conviendrez avec moi que c'est beaucoup plus ... smart !

Wallonie : un outil de diagnostic des polluants en conduite réel. La région namuroise sert de banc d'essai.», dans *L'Avenir*, Namur, 2019, p. NA.

⁵³ W. SHAKESPEARE, *Coriolan*, Acte 3, scène 4.